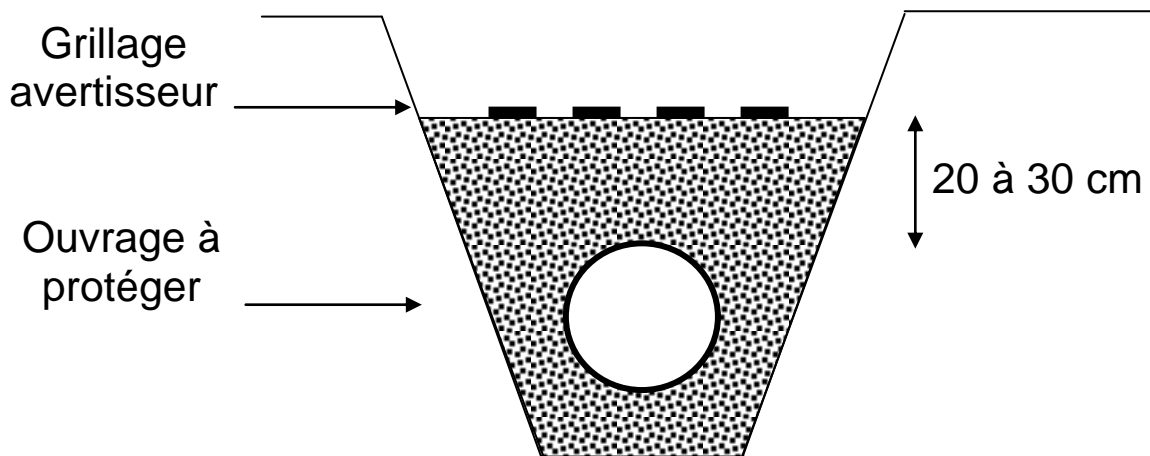


CONSEILS DE POSE



Le dispositif avertisseur doit être disposé dans la tranchée, à une distance de 20 à 30 centimètres au-dessus de l'ouvrage à protéger.

CORRESPONDANCE DES COULEURS

ROUGE : ELECTRICITE

BLEU : EAU POTABLE

VERT : TELEPHONE

JAUNE : GAZ

SAMEX[®]

Tél : +33(0)2 43 97 48 53 Fax : +33 (0)2 43 97 48 54

Mail : samex@samex.fr INTERNET : www.samex.fr